

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR PAR VISIOCONFERENCE DU 13 JUILLET 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint, arrivée à 20h50), Nelly DEVILLE et Rémi BAUDOT (arrivée à 20h08)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membres invités (2)

Fabrice LAPERGUE (commission Numérique), Vincent FREY (commission Communication)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET, Pierrick MERINO.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 20h05, quorum atteint de 5 voix sur 7.

1. Approbation définitive du PV du BD du 10 juin

Le Compte-rendu du Bureau directeur est approuvé à l'unanimité des présents ayant droit de vote.

2. Point d'activité : élection CNOSEF, réunion FF Handisport

Le Président fait un retour sur les élections du CNOSEF : élection de B. HENRIQUES dès le premier tour avec 58% ; membres élus au Conseil d'Administration déjà actifs au CNOSEF depuis quelques années d'où la nécessité d'être présent dans ses activités si la fédération souhaite y avoir un représentant.

Une réunion en visioconférence s'est tenue le 28 juin avec deux CTS et un élu de la fédération Handisport. Celle-ci a été constructive : l'opportunité et une formation par rapport aux raids ont été évoquées ; le souhait de développer la CO pour les malentendants (discipline dans leurs JO) conduit à envisager la mise en place d'un travail autour d'une méthodologie de dialogue ; la FFCO a fait connaître l'extension licence existante pour les personnes en situation de handicap. Une convention est en cours d'élaboration.

3. Communication : newsletter aux licenciés, diffusion des WOC, contrat de travail de Robin DEVRIEUX

Vincent Frey signale les très bons retours reçus suite à la parution de la première LOL envoyée à 7438 personnes dont moins d'1 % s'est désabonné.

Le Président indique que le budget nécessaire pour la diffusion des WOC a été bouclé grâce à la campagne participative - 5600€ - et à 4 contrats (GEONAUTE, GEODEZIC, CHABAL ARCHITECTURE, API AGENCE POUR L'IMMOBILIER). L'audience est passée de 3000 connexions le premier jour à 6000 lors des relais. TV8 Mont Blanc est satisfait et partant pour renouveler l'expérience.

Durant ces championnats, 26 publications Facebook ont permis de toucher 75000 personnes, les 20 publications Instagram 5000 personnes.

Les commentaires tout au long des retransmissions ont été de qualité. Le Bureau directeur remercie les membres de l'équipe de France d'avoir donné de leur temps contribuant, ainsi, à rendre vivant l'évènement.

Un retour est en cours vis-à-vis des partenaires.

Le Président sollicite l'avis du Bureau directeur sur la satisfaction par rapport au travail conduit par Robin DEVRIEUX en tant que chargé de communication et de développement. Il rappelle que ce contrat ne peut pas se prolonger tel quel du fait que la FFCO est son client unique. Le Président demande au Bureau directeur de lui confier un mandat de négociation du cadre contractuel possible sur la base d'un CDI avec un forfait jours du fait de la nature des missions.



Après quelques échanges sur ce statut, la qualification et le niveau de salaire envisagé, ainsi que les actions de communication à venir (Championnat de France de Sprint à Béziers, salon des Maires...), le Bureau directeur donne mandat au Président afin de pouvoir faire une proposition concrète lors du Comité directeur du 28 août prochain.

4. Numérique : contrat de maintenance avec KISIS ; protocole transactionnel par rapport au conflit SEVANOVA

Fabrice LAPERGUE présente la problématique de la gestion des demandes d'interventions sur le site qui doit être revue. La maintenance est faite par la société KISIS. Les demandes de requêtes sont à adresser à la commission Numérique qui définit les modifications à prioriser au vu des priorités politiques de la fédération.

Le Bureau directeur approuve ces modalités et approuve le devis de la société Kisis pour 6 000€.

Le Bureau directeur examine le projet de protocole transactionnel de règlement du conflit avec SEVANOVA. La possibilité d'amender l'article relatif à la confidentialité de cet accord afin de pouvoir en communiquer les grandes lignes lors de notre prochaine assemblée générale est soulevée. Le point sera transmis par le Président à notre avocat.

5. Pratiques Sportives « pédestres »

Pierrick MERINO présente l'avancée des travaux de la sous-commission par rapport à la réforme des qualifications et du Championnat de France de Sprint pédestre avec un objectif de simplification.

Un document de présentation, avec des exemples, sera fait pour présenter ces modifications lors de la réunion des présidents de ligue.

6. Contrat Equipementier Haut-Niveau

La DTN va renvoyer les besoins en termes de dotation des tenues Haut-Niveau, les sportifs souhaitant un design plus épuré, pour établir l'appel d'offre en vue de renouveler un contrat de partenariat.

7. Annonces gouvernementales

La fédération reste en attente des nouveaux décrets et lois pour les mesures sanitaires à la suite des annonces gouvernementales, pour mesurer les conséquences sur les événements à venir.

8. Points divers

Le Président fait un point à date des licences : 7600 contre 7800 en 2020 et 8394 en 2019.

Le Président signale sa participation à la cérémonie protocolaire du raid d'orientation O'Bivwak, manifestation ayant réuni environ 1500 coureurs avec un pourcentage de licenciés supérieur par rapport aux années antérieures.

Le Bureau directeur fixe les dates de la conférence des présidents de ligue les 6-7 novembre, le lieu restant à déterminer, ainsi que celle de l'AG extraordinaire le 28 novembre.

La DTN signale l'arrivée d'un nouvel interlocuteur à l'ANS ainsi que le changement de référent au Ministère des Sports.

Valérie BERGER-CAPBERN rappelle la finalisation du plan de développement fin août.

Le Président indique que le partenariat avec la MAIF a été signé, la part fixe pour 2021-22 versée.

Le Président précise que, dans le cadre du déploiement du PASS'SPORT, les jeunes doivent pouvoir renouveler leur licence 2022 dès septembre et les clubs concernés qui n'en auraient pas doivent créer au plus tôt leur espace sur compte ASSO de façon à pouvoir gérer ces aides.

Les dates des prochains BD et CD sont :

- BD : 27/08 à 17h ; 22/09 ; 14/10 ; 05/11 ; 09/12.

- CD : 28/08 de 9h30 à 17h ; 27/11.

Fin de la réunion à 22h 25.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

